

FREDDY MALOT

01 DEC. 2016

4, Rue Prof. Zimmermann
69007 LYON

À tous media

Réplique au journal

qui « PROGRESSE » dans l'hystérie

anti-sociale en général, et islamophobe

en particulier. L'impunité n'aura qu'un temps !

Le Progrès du mercredi 30 novembre

Rubrique "Lyon Justice".

Auteur "R.S."

F. Malot

Entre l'apologie du terrorisme et la liberté de délirer

Entre Guy Debord, Dada, Jean-Luc Mélenchon, Julien Coupat, difficile de savoir où se situe exactement Tony Martin S, 35 ans, jugé mardi pour "apologie publique d'un acte de terrorisme".

En septembre dernier le chauffeur livreur a déclaré dans la cour d'une entreprise : « Je vais prendre mon camion et vous faire pire qu'à Nice. »

Une peine de travail d'intérêt général pour outrage

Et encore : « vous êtes des mécréants. » Un mois après, trente gendarmes ont débarqué chez lui. Ils ont trouvé une photo de Ben Laden et des articles au mur, Depuis, il est fiché S.

« Comme sorcière » ironise-t-il. Dans la banalité des comparaisons immédiates, son discours détonne.

Mains dans le dos, débits saccadé des idéologues fiévreux, le

jeune homme conteste le portrait d'un islamiste en puissance.

Tous ses propos auraient été pris au premier degré, déformés, par des témoins soumis à leur patron. Il aurait répliqué à un chefaillon autoritaire en dénonçant une société corrompue. En disant que les terroristes seraient finalement le fruit d'un impérialisme aveugle. Claire Maugez-Motte, son avocate, a habilement décrypté les témoignages de secondes mains. Elle a demandé en quoi quatre livres d'actualité sur une bibliothèque de 1 500 ouvrages pouvaient constituer un délit ?

Soucieux de préserver la liberté de penser, même jusqu'au délire, les juges ont relaxé le jeune exalté. Pas d'apologie évidente. Mais un outrage aux gendarmes durant sa garde à vue. D'où une peine de 70 heures de travail d'intérêt général.

R. S.

PROCLAMATION

Comme prévu, vous osez condamner mon camarade Tony !

Alors, le simple **DEVOIR** d'Emmanuel Kant me fait dénoncer :

■ D'abord votre « Outrageux » tribunal, héritier en pire des cours prévôtales de la Terreur Blanche (de 1815/1817) ;

■ Ensuite votre république « Despotique », qui est la Honte sur toute la ligne de celle de l'An II (1793/1794).

Tirant à fond les leçons du colossal scandale, j'affirme :

■ Robespierre et Napoléon n'ont pu mener à bonne fin la mission que l'Histoire attendait d'eux ;

■ À nous d'accomplir la chose, en établissant la Société Convenable : autant **ÉGALITAIRE** que Libertaire !

Telle est ma manière d'être soldat de l'Islam traqué par Babel-Occident.

إِنَّا لِلّٰهِ وَ إِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

(Nous venons de RÉALITÉ et retournons en Elle)

FREDDY MALOT
4 rue Prof. Zimmermann
69007 Lyon

29 novembre 2016
– *Mon témoignage* –

طَالِب دِيردي
ERM-F – Tout Nouveau Peuple
contact@eglise-realiste.org

La Terreur Blanche

Depuis le 7 janvier 2015, par la géante et immonde manifestation de « **Je suis Charlie** », les dignes héritiers de la Gauche « versaillaise » de 1871 firent s'abattre la **TERREUR BLANCHE** sur la France.

Le chant ci-après s'inspire de « **La Semaine Sanglante** » que Jean-Baptiste Clément écrivit dans la clandestinité, dédiée "Aux Fusillés" de la Commune de Paris.

Sauf des mouchards et des gendarmes,
On ne voit plus par les chemins
Que musulmans tout en alarmes,
Et immigrés dans le pétrin.
Les salariés se désespèrent,
Inquiets sont les indépendants,
Les tribunaux sont insincères
Et les cachots vont foisonnant.

Refrain :

Oui mais...
Ça branle dans le manche,
Les mauvais jours finiront !
Et gare à la revanche
Quand tous les pauvres s'y mettront ! (bis)

طالب فِرْدِي – ERM-F – Tout Nouveau Peuple – 11 février 2015
tel : 06.84.49.30.99. e-mail : contact@eglise-realiste.org

Mon témoignage – Silvy – ERM-R